Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Secrétariat général **Délégation à la mobilité et aux carrières** **78, rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de mobilité** **SG/DMC/2015-405** **27/04/2015**

Date de mise en application : 18/04/2015
Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 1

Objet : DDI et DDI adjoints. Appel à candidatures pour le(s) poste(s) de directeur(s) et directeur(s) adjoint(s) de directions départementales interministérielles (DDT du territoire de Belfort, DDT adjoint de la Drôme, DDT adjoint de la Creuse, DDTM de la Gironde, DDPP adjoint de l'Eure - Adjoint au SGAR de Guyane).

Destinataires d'exécution
DRAAF DAAF DDT(M) DD(CS)PP

Au Journal Officiel paraissent périodiquement les appels à candidatures pour les postes de directeurs et directeurs adjoints (DDI et DDI adjoints). Afin de consolider la connaissance de cette information, il a été décidé que BO AGRI en soit un relais complémentaire.

Sont parus cette semaine :

En DDT(M) :

- le poste de directeur départemental du territoire de Belfort (90)– *Journal Officiel du 18 avril 2015 (texte n° 80)*

- le poste de directeur départemental adjoint de la Drôme (26)– *Journal Officiel du 18 avril 2015 (texte n° 82)*

- le poste de directeur départemental adjoint de la Creuse (23)– *Journal Officiel du 23 avril 2015 (texte n° 118)*

- le poste de directeur départemental de la Gironde (33)– *Journal Officiel du 24 avril 2015 (texte n° 76)*

En DDPP :

- le poste de directeur départemental adjoint de l'Eure (27)– *Journal Officiel du 18 avril 2015 (texte n° 81)*

Au SGAR :

- le poste d'adjoint au secrétaire général pour les affaires régionales de Guyane – *Journal Officiel du 18 avril 2015 (texte n° 83)*

Modalités de candidature :
Pour connaître le délai et l'échéance de dépôt des candidatures, le descriptif du poste, la forme et le contenu du dossier de candidature ainsi que les différents contacts à prendre, se reporter au texte du Journal Officiel concerné cité ci-dessus.

Le délégué à la mobilité et aux carrières

Michel MAGIMEL